



**ECOTONE**

**lisode**  
lien social et décision



# Réunion de lancement

## Elaboration d'une stratégie globale de gestion des zones humides du bassin versant de la Têt



3 MARS 2021

# DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

**10H00 : MOT D'INTRODUCTION**

**10H15 : PRÉSENTATION DU PROJET**

**10H50 : TEMPS D'ÉCHANGE**

**11H30 : FIN DE LA RÉUNION**

# PRÉSENTATION DU PROJET

---

▶ **CONTEXTE DE LA MISSION**

▶ **CADRE DE LA MISSION**

▶ **LES ÉTAPES DE LA MISSION**

▶ **PLANNING DE LA MISSION**

▶ **LE PÉRIMÈTRE DE RÉFÉRENCE**



**CONTEXTE DE LA MISSION**



CADRE DE LA MISSION



LES ÉTAPES DE LA MISSION



PLANNING DE LA MISSION



LE PÉRIMÈTRE DE RÉFÉRENCE

# CONTEXTE DE LA MISSION

Les milieux humides assurent plusieurs fonctions (ou « services rendus ») :

**Fonctions hydrologiques**

Régulation (inondation, sécheresse, courant)

**Fonctions épuratrices**

Rétention et absorption (des nutriments et des substances toxiques)

**Fonctions biologiques et  
écologiques**

Continuité (connexion biologiques), richesse biologique et patrimonialité (faune et flore), état de conservation

**Fonctions sociétales**

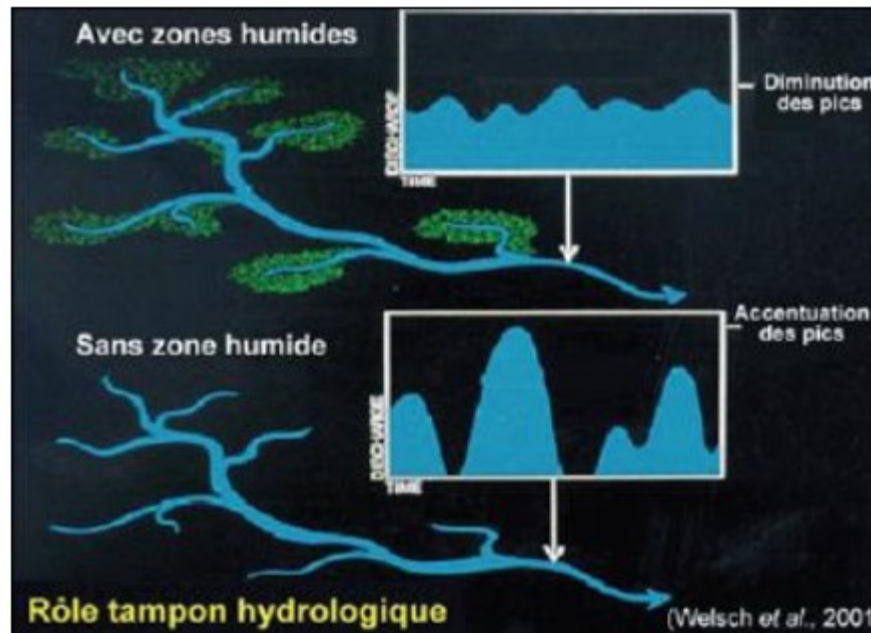
Productions économiques (fauche, pâturage, aquaculture, ...), loisirs (promenade, chasse, pêche, ...), aménité (perception par les habitants)

**Les milieux humides ont une valeur indéniable même si elle est difficilement quantifiable**

# CONTEXTE DE LA MISSION

## Les services rendus par les zones humides sur le bassin versant de la Têt

- Fonction hydrologique : crues annuelles à l'automne (et au printemps) et sécheresse prolongée en fin d'été



# ▶ CONTEXTE DE LA MISSION

## **Les services rendus par les zones humides sur le bassin versant de la Têt**

- Fonction épuratrice : prélèvement sur l'amont du BV de la Têt pour l'alimentation en eau potable (7 millions de m<sup>3</sup>/an, étude EVP 2012) et baignade dans le secteur aval (plage de la Crouste)

# CONTEXTE DE LA MISSION

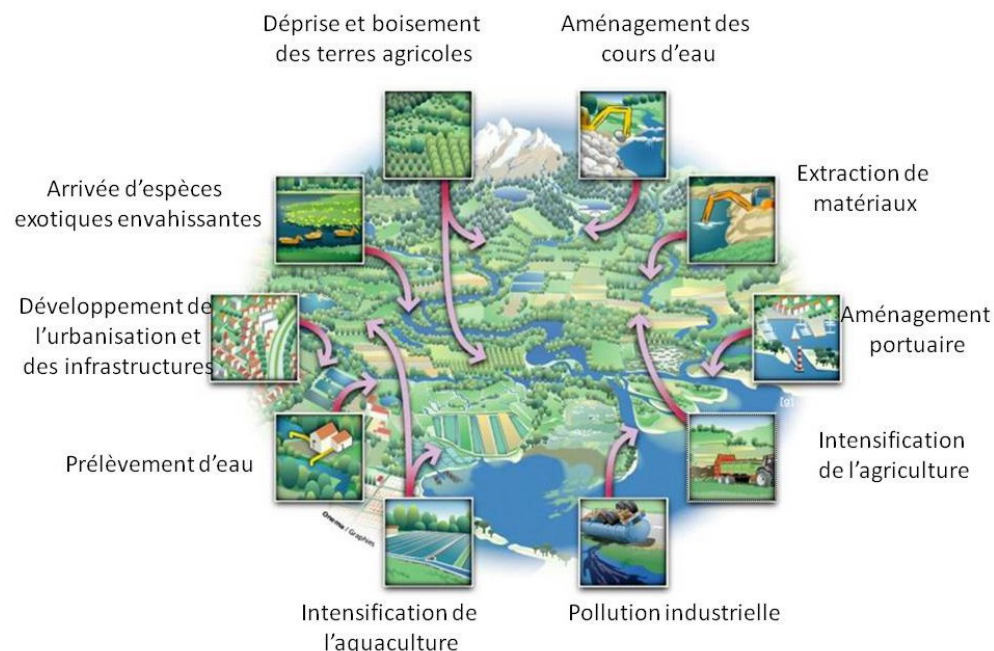
**Constat : disparition de 50% de la surface des zones humides en France entre 1960 et 1990**

- 2,5 millions d'hectares ont disparu
- Accélération du phénomène dans les zones humides alluviales, les plaines intérieures et les grands ensemble littoraux

**Aujourd'hui : disparition ralentie mais tendance non inversée**

**Principales causes :**

- Politiques d'aménagement du territoire
- Comblement et assèchement





# CONTEXTE DE LA MISSION

## 4 principaux textes de Loi

### ➤ **La Loi sur l'eau du 3 janvier 1992**

Gestion équilibrée et durable de la ressource vise à assurer ....la préservation des zones humides

### ➤ **La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000**

« Les zones humides peuvent contribuer à l'atteinte du bon état des cours d'eau et des plans d'eau »

### ➤ **La Loi relative au Développement des Territoires Ruraux (LDTR) du 23 février 2005**

Rajoute que « la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général »

### ➤ **La Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006**

Rénove la Loi sur l'Eau de 1992 et la modifie dans le but d'atteindre les objectifs de la DCE. Elle renforce le contenu et la portée juridique des SAGE et instaure des moyens d'actions : le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques (PAGD) et le règlement du SAGE

### ➤ **Le 1<sup>er</sup> atelier permettra de revenir sur cette définition et de s'entendre sur une définition commune de l'espace de référence du plan de gestion stratégique**

▶ CONTEXTE DE LA MISSION

▶ **CADRE DE LA MISSION**

▶ LES ÉTAPES DE LA MISSION

▶ PLANNING DE LA MISSION

▶ LE PÉRIMÈTRE DE RÉFÉRENCE

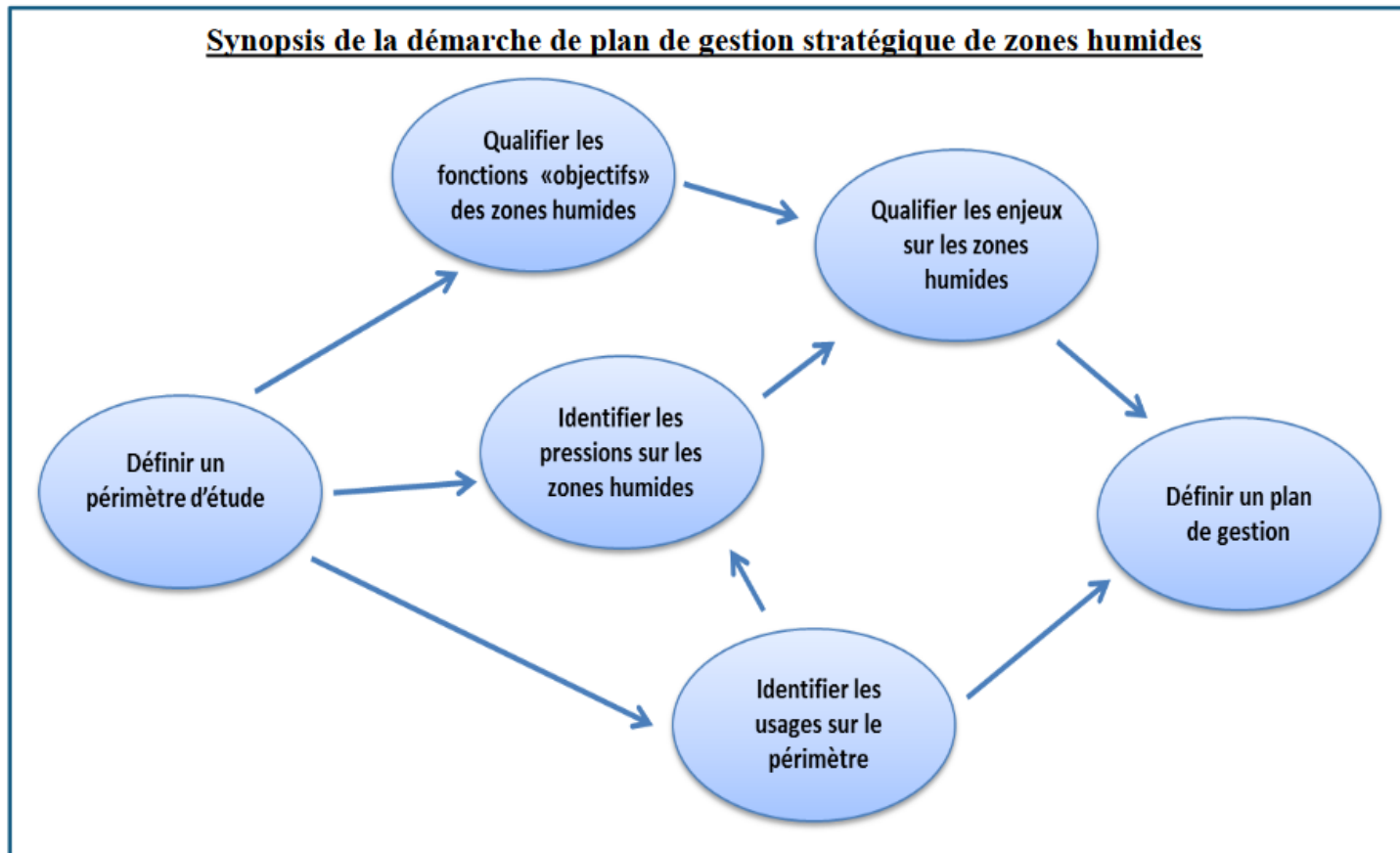
# CADRE DE LA MISSION

## Qu'est-ce qu'un plan de gestion stratégique des zones humides ?

- Ce n'est pas un inventaire des zones humides
- Ce n'est pas un plan de gestion de chaque entité
- C'est un porter à connaissance sur les zones humides du BV
- C'est un Outil pour la planification d'actions sur les ZH :
  - Quels sont les enjeux du territoire ?
  - Quels types de fonctions cibler en priorité ?
  - Où sur le territoire ?
  - Quelle action pour restaurer/préserver telle fonction ?
  - Quelles structures pour se faire accompagner ?
  - ...

# CADRE DE LA MISSION

## Comment faire un plan de gestion stratégique des zones humides ?



▶ CONTEXTE DE LA MISSION

▶ CADRE DE LA MISSION

▶ **LES ÉTAPES DE LA MISSION**

▶ PLANNING DE LA MISSION

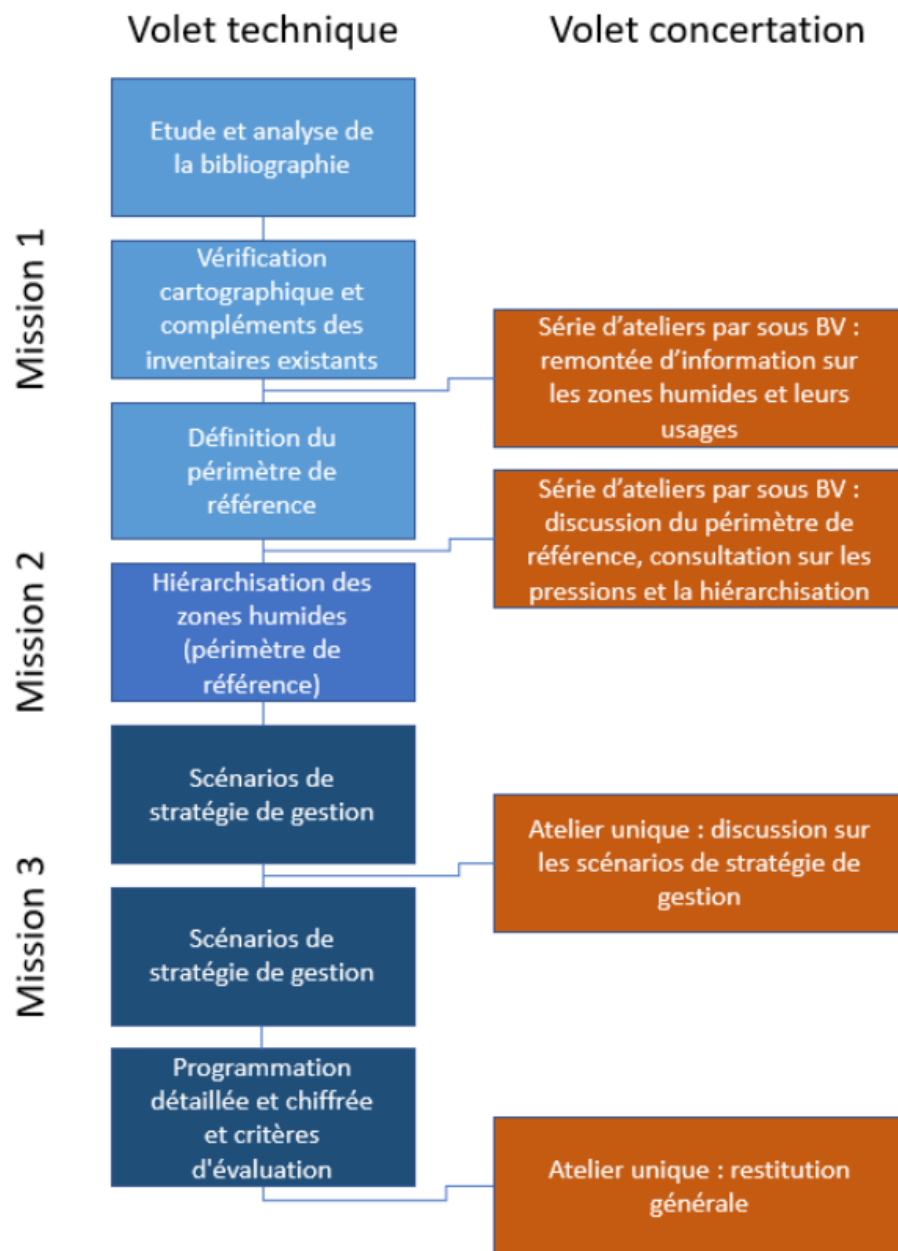
▶ LE PÉRIMÈTRE DE RÉFÉRENCE

# PHASAGE

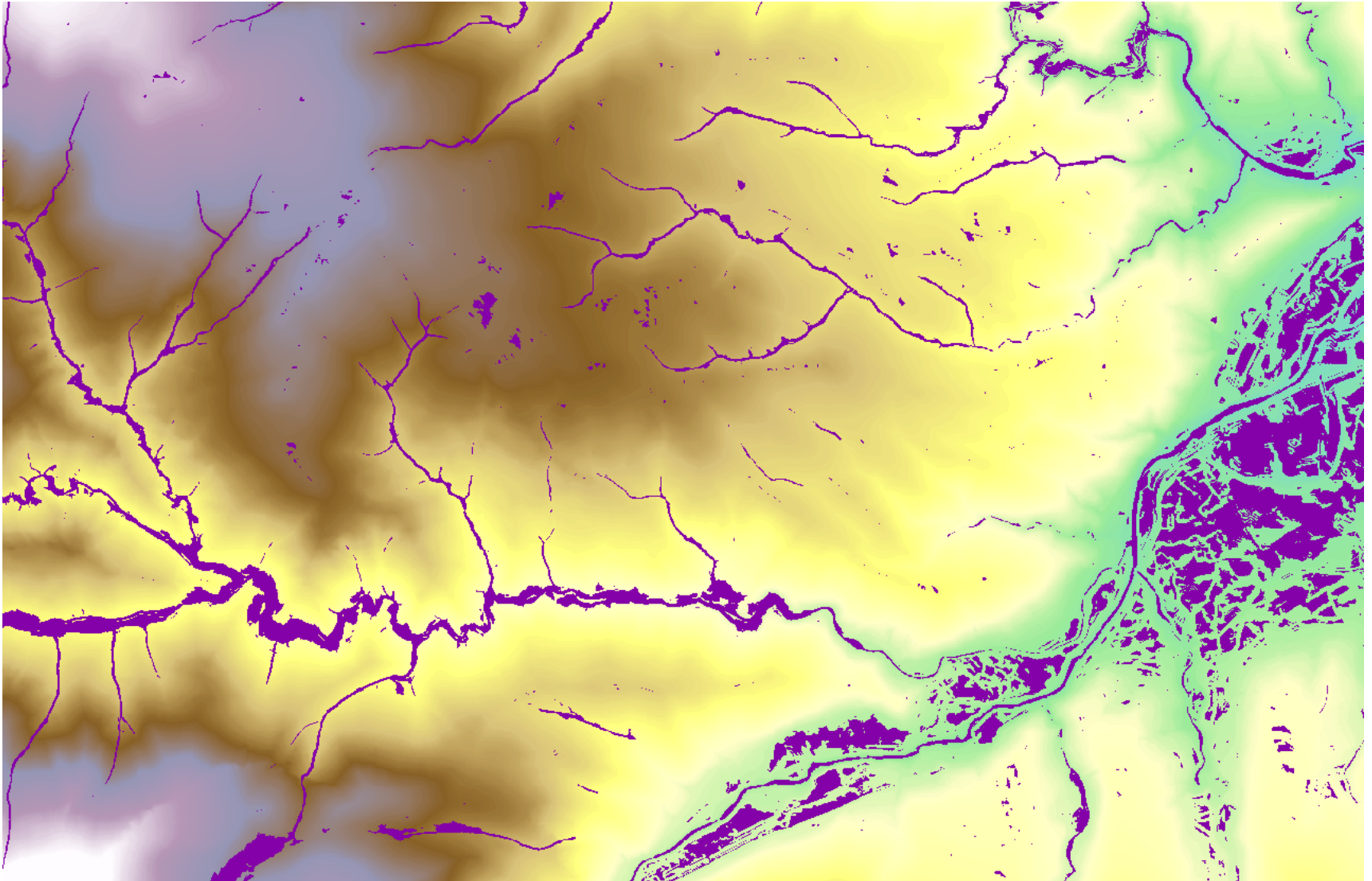
Trois missions distinctes :

1. Définition de l'espace de référence
2. Hiérarchisation des zones humides
3. Elaboration du plan de gestion stratégique

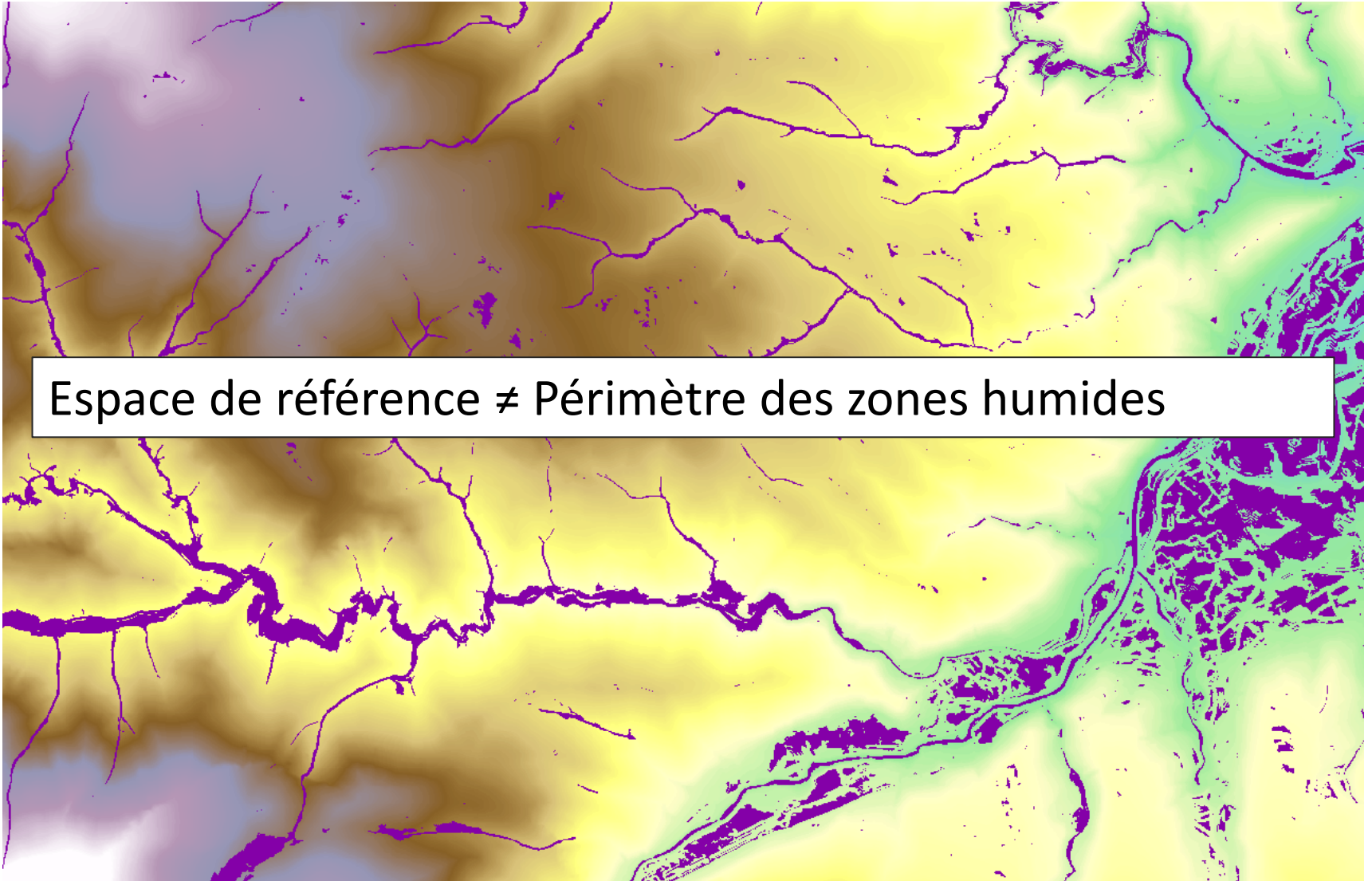
Concertation avec les acteurs du territoire (élus et usagers) tout au long de la mission pour faire remonter les informations concrètes du terrain



# MISSION 1 : ESPACE DE REFERENCE



# MISSION 1 : ESPACE DE REFERENCE





# MISSION 1 : ESPACE DE REFERENCE

## Atelier 1 de concertation

**DATES** : Mercredi 31 mars, Jeudi 1<sup>er</sup> avril, Vendredi 2 avril

**Lieux** : à confirmer (*Plaine du Roussillon, Conflent, Capcir*)

### OBJECTIFS :

- Présenter l'analyse d'Ecotone
- S'accorder sur une définition de « l'espace de référence »
- Compléter le diagnostic d'Ecotone avec des informations par les acteurs sur la localisation des ZH sur le territoire et des usages en cours ou à venir
- Définir les fonctions les plus utiles des ZH sur le territoire

# MISSION 2 : HIERARCHISATION

## Atelier 2 de concertation

**DATES** : Semaine du 26 au 30 avril

**Lieux** : à confirmer (*Plaine du Roussillon, Conflent, Capcir*)

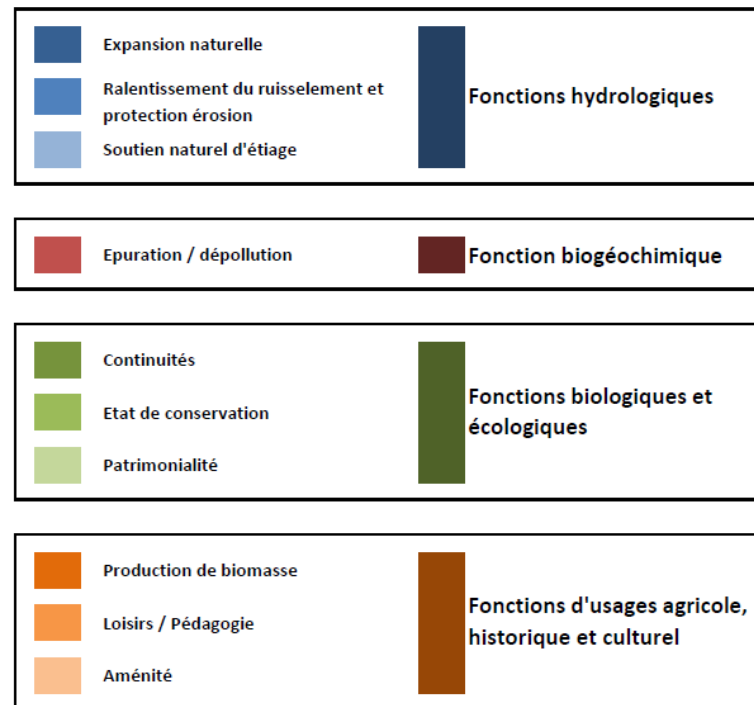
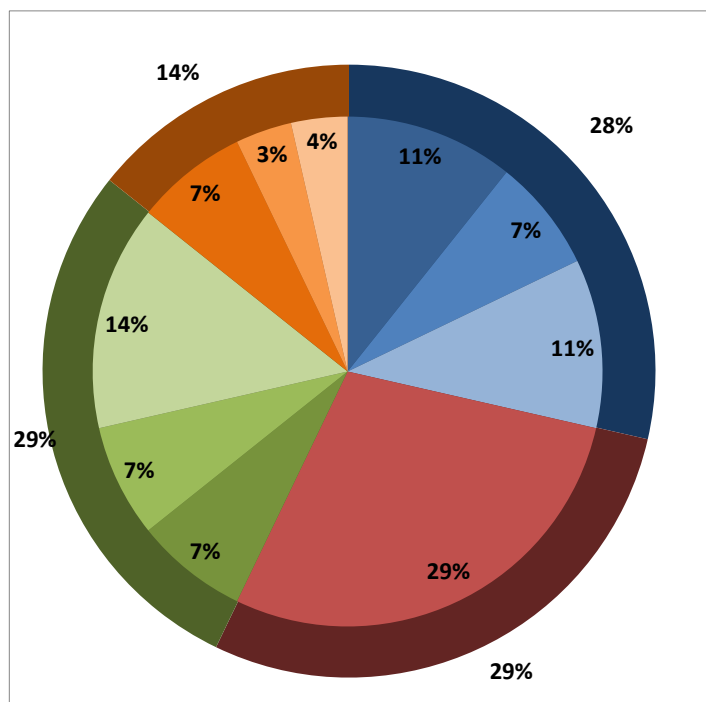
### OBJECTIFS :

- Proposer un périmètre de référence
- Recueillir et partager les connaissances sur l'historique du territoire, son aménagement passé et à venir
- Définir les critères d'une « pression » sur les zones humides
- Identifier les pressions actuelles et à venir

# MISSION 2 : HIERARCHISATION

Fonction hydrologique			Epuratrice	Biologique et écologique			Sociétale		
Soutien d'étiage	Ralentissement ruissellement	Expansion naturelle crues	Epuration	Continuité	Patrimonialité	Etat conservation	Production économique	Loisirs	Aménité
3	2	3	8	2	4	2	2	1	1

Chaque sous-fonction est évaluée de 0 à 3 sur la base de critères



# MISSION 2 : HIERARCHISATION

## Priorisation

		Enjeu			
		Exceptionnel	Fort	Modéré	Faible
Réponse	Fort	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4	Priorité 4
	Modéré	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Priorité 4
	Faible	Priorité 1	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3

# ▶ MISSION 3 : PLAN DE GESTION

- Plusieurs scénarios de stratégie et analyse de faisabilité
- Programmation détaillée et chiffrée des actions
- Critères d'évaluation des actions

# MISSION 3 : PLAN DE GESTION

## Atelier 3 de concertation

**DATES** : à confirmer

**Lieux** : à confirmer (*Plaine du Roussillon, Conflent, Capcir*)

### OBJECTIFS :

- S'accorder sur les critères définissant les ZH à gérer en priorité sur le territoire
- Echanger sur les actions déjà existantes et les outils de gestion des ZH
- Prioriser les ZH précédemment identifiées
- Discuter de différents scénarios de gestion

# MISSION 3 : PLAN DE GESTION

Objectifs	Code action	Actions
<b>Restauration et maintien de la fonctionnalité des zones humides</b>	GES_1	Gestion des ligneux en milieux ouverts
	GES_2	Restauration du fonctionnement hydrologique
	GES_3	Lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes
	GES_4	Gestion des plans d'eau
	GES_5	Changements d'usages sur les milieux humides menacés et valorisation des pratiques durables
	GES_6	Conservation et restauration de la végétation des berges
	ANIM_2	Mise en place d'outils de protection, de contractualisation et de gestion
<b>Amélioration de la qualité physico-chimique des cours d'eau</b>	GES_6	Conservation et restauration de la végétation des berges
	GES_7	Restauration de la qualité des eaux
<b>Maintien et conservation du bon état des milieux ouverts</b>	GES_1	Gestion des ligneux en milieux ouverts
	GES_8	Amélioration de l'état de conservation des milieux ouverts
<b>Amélioration des connaissances pour mener une gestion adaptée</b>	CON_1	Amélioration des connaissances
<b>Sensibilisation du grand public et des structures concernées par la présence des zones humides</b>	ANIM_1	Information et sensibilisation à la problématique des zones humides auprès des différents acteurs du territoire
<b>Mise en place d'outils réglementaires pour la pérennité des zones humides</b>	ANIM_2	Mise en place d'outils de protection, de contractualisation et de gestion

# MISSION 3 : PLAN DE GESTION

## Exemple fiche action

Code action	Intitulé de l'action	
<b>Complexes concernés</b>	Identifiant des complexes concernés par l'action	<b>Difficulté</b> Niveau de facilité de la mise en œuvre de l'action. Gamme allant de facile à difficile. La mention « Variable » peut également être citée dans le cas où les mesures présentent une difficulté différente.
<b>OBJECTIFS</b>		
<b>Objectifs</b>	Objectifs visés par la mise en place des actions	
<b>Effets attendus</b>	Résultats attendus à la fin de (ou pendant) l'action sur les espèces, les habitats...	
<b>DETAIL DE L'ACTION</b>		
<b>Mesures</b>		<b>Estimation des coûts</b>
Intitulé des mesures et description de l'opération		Estimation des coûts
<b>CONTRAINTES REGLEMENTAIRES</b>		
Présentation des aspects réglementaire et des démarches nécessaires à la réalisation de l'action		
<b>ACTEURS PRESENTIS - COLLABORATIONS</b>		
<b>Maîtres d'ouvrage possible de l'action</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Prestataires</b>
Collectivités, communes, EPCI, EPAGE... Structure animatrice...	Soutien technique éventuel, logistique, financier, de conseil...	Organisme spécialisé dans la mise en place de certaines mesures : associations, bureaux d'études spécialisés, entreprises...



# MISSION 3 : PLAN DE GESTION

## Restitution de la concertation

**DATE** : à confirmer

**Lieu** : à confirmer

### **OBJECTIFS :**

- **Présentation des résultats finaux de l'étude**
- **Présentation des arbitrages (politiques, économiques, environnementaux, sociaux) réalisés par le SMTBV, les propositions retenues, affinées et/ou écartées, avec l'explication des raisons de chaque choix**
- **Présentation des suites du projet et de la mise en œuvre de la stratégie de gestion**

▶ CONTEXTE DE LA MISSION

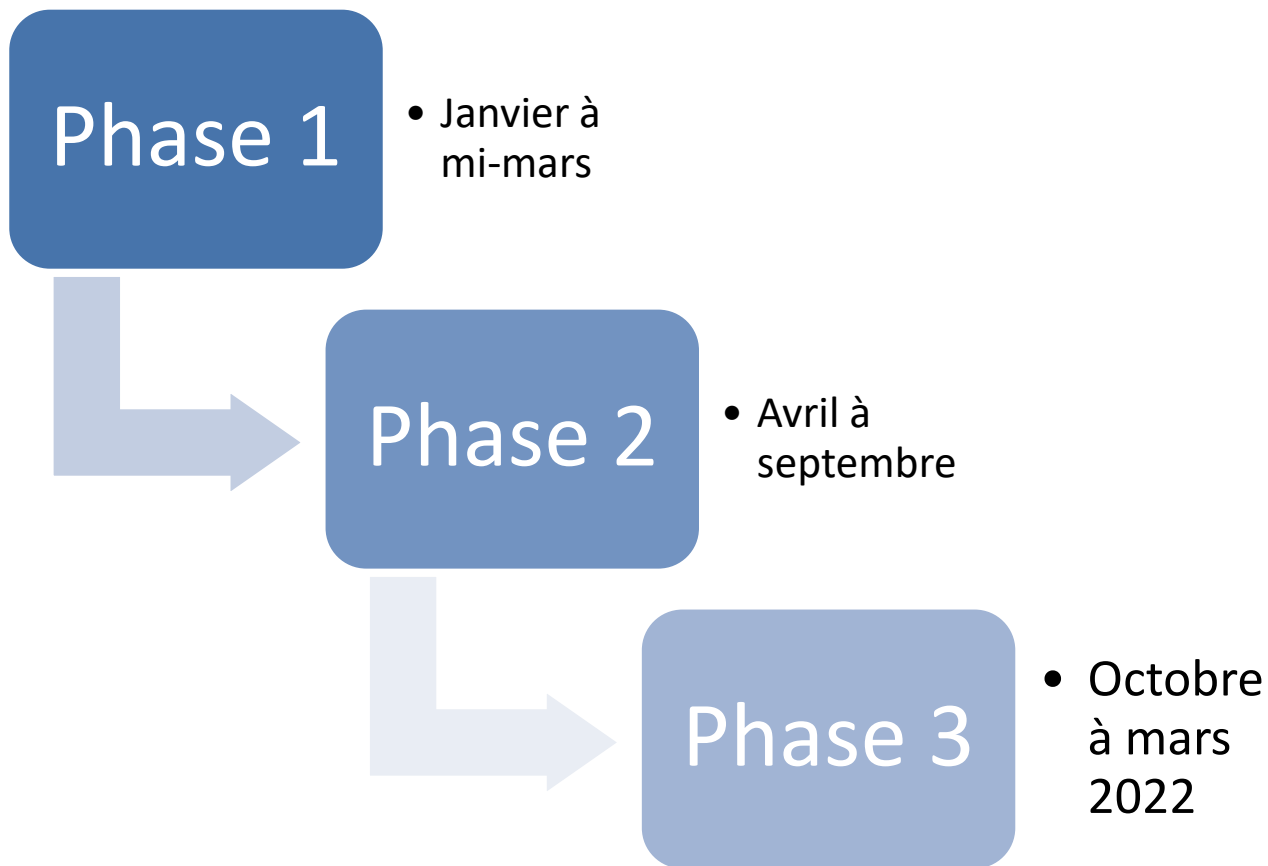
▶ CADRE DE LA MISSION

▶ LES ÉTAPES DE LA MISSION

▶ **PLANNING DE LA MISSION**

▶ LE PÉRIMÈTRE DE RÉFÉRENCE

# PLANNING



Si inventaires de terrain, ils seront inclus dans la phase 2 (période optimale de végétation pour identifier les zones humides)

▶ CONTEXTE DE LA MISSION

▶ CADRE DE LA MISSION

▶ LES ÉTAPES DE LA MISSION

▶ PLANNING DE LA MISSION

▶ **LE PÉRIMÈTRE DE RÉFÉRENCE**

# PREMIÈRES DONNÉES

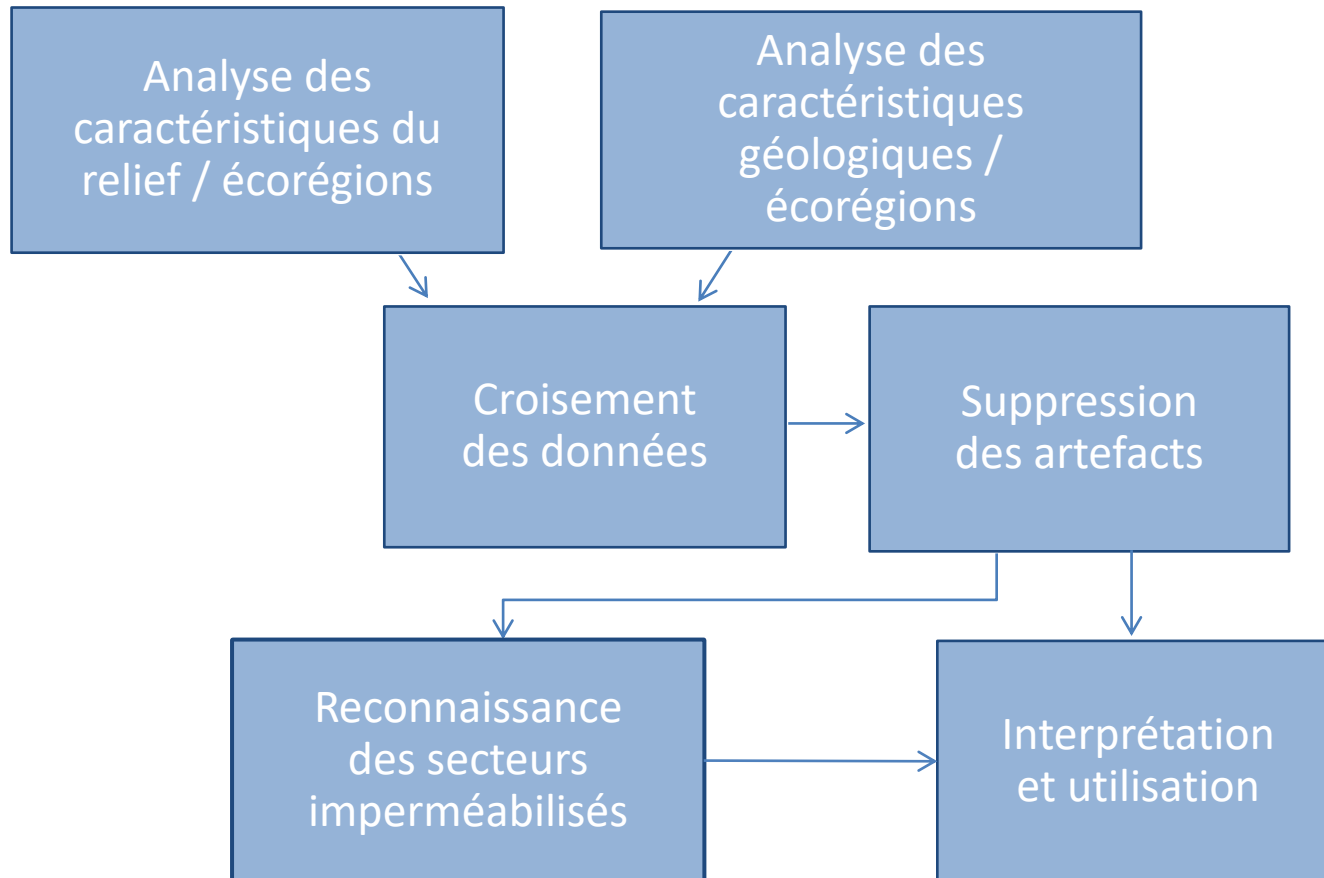
- Atlas départemental des zones humides du CD66.
- Données du PNR
- Données de la RNN de Nohèdes
- DOCOB Natura 2000 pour le « complexe lagunaire de Salses-Leucate » et le « complexe lagunaire de Salses »

# ▶ ESPACE DE RÉFÉRENCE

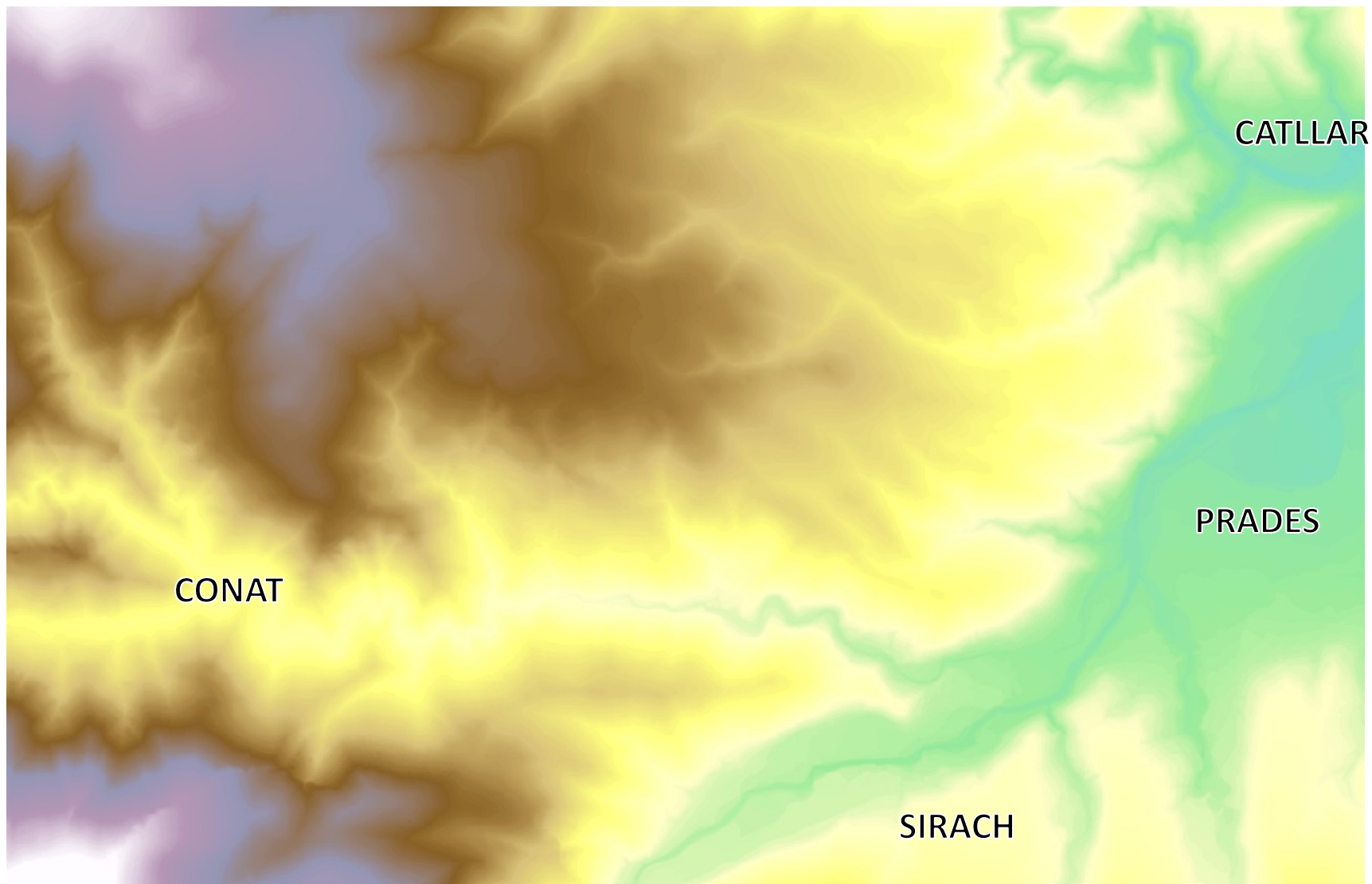
- L'espace de référence identifie l'espace à l'intérieur duquel il existe une probabilité très forte de rencontrer des milieux répondant aux critères de définition d'une zone humide.
- L'espace de référence n'épouse pas les limites des zones humides, il est plus « large » afin de pouvoir intégrer le fonctionnement et les processus qui en sont à l'origine.

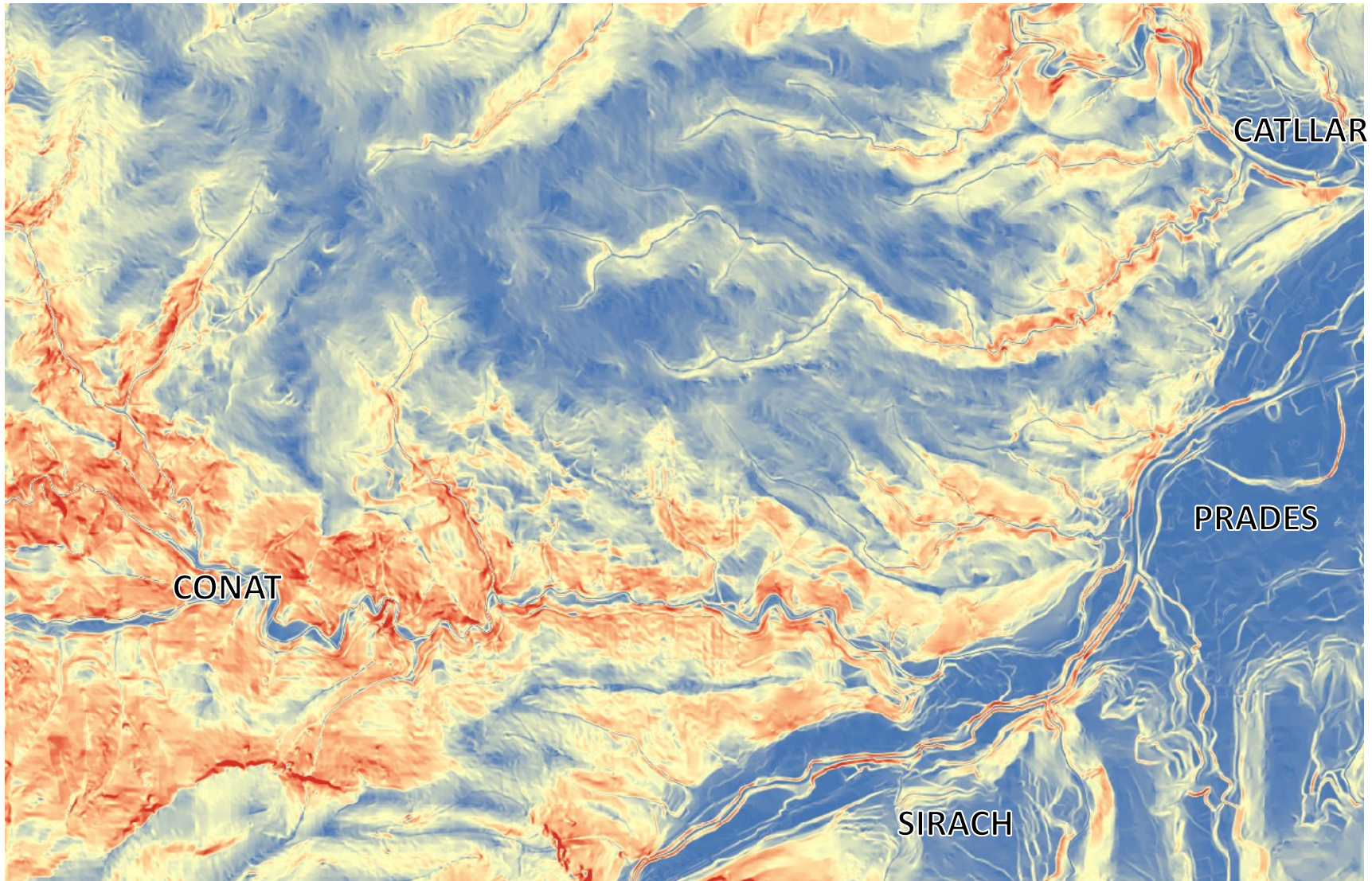
# ESPACE DE RÉFÉRENCE

- Méthode issue d'une thèse sur la spatialisation des fonctions des zones humides dans le bassin RMC par S.Catteau
- Outils SIG
- Se base sur les caractéristiques des écorégions du guide pour la reconnaissance des zones humides du bassin RMC (Chambaud et al., 2012)
  - ~ BV de la Têt: 4 écorégions différentes correspondant plus ou moins aux 3 faciès géographiques + bordures des Corbières



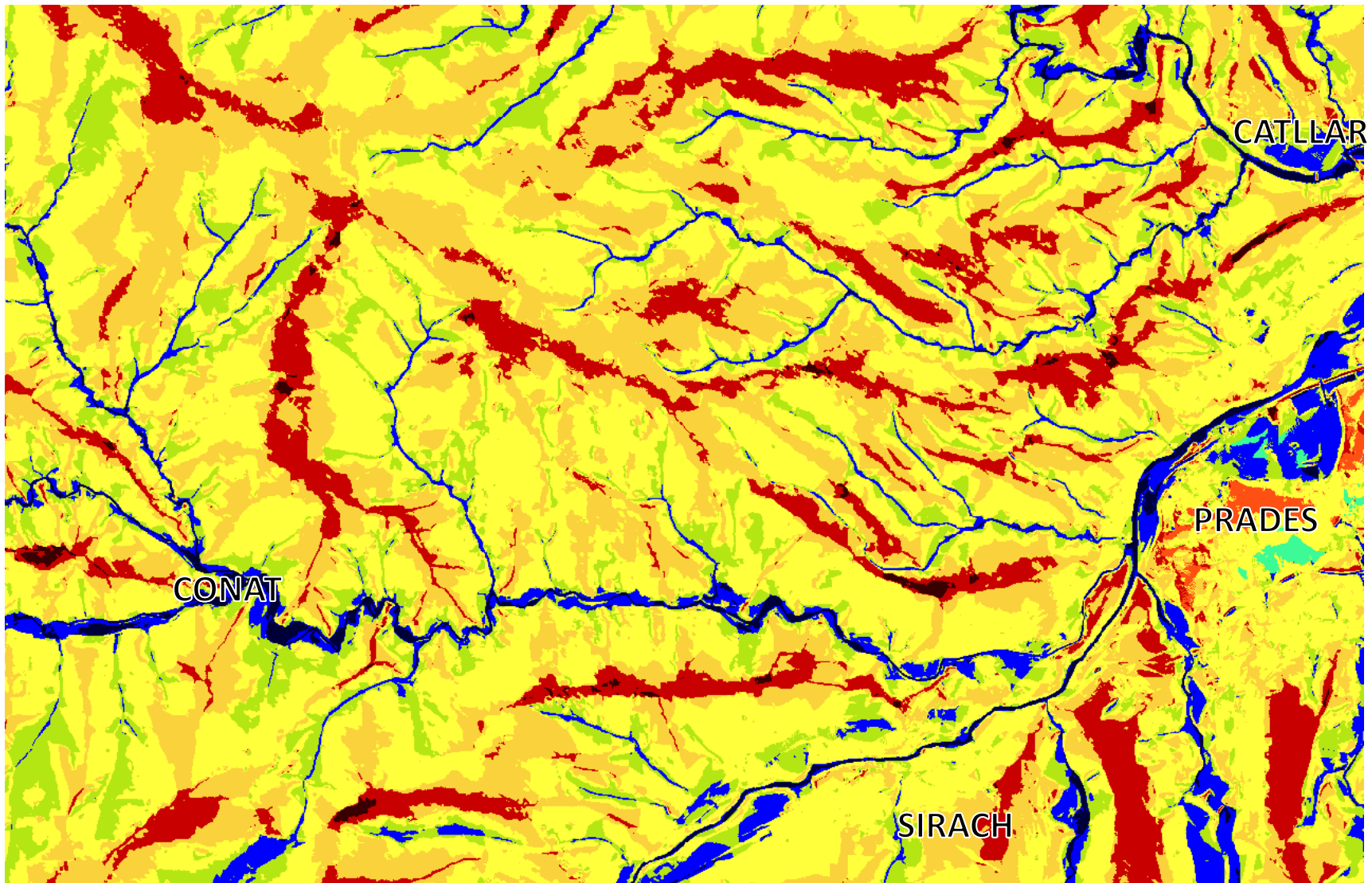




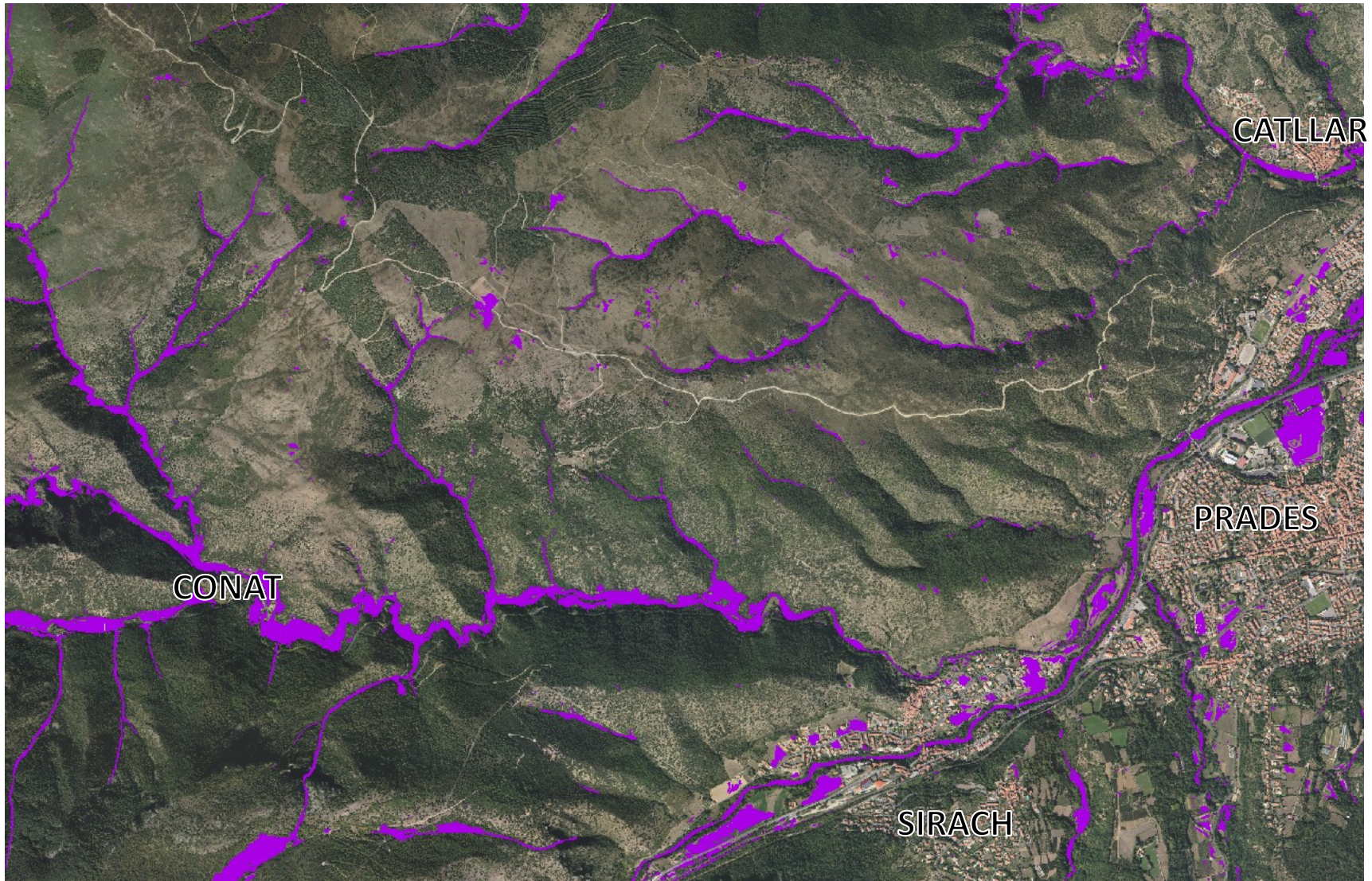












# OBJECTIFS DU PROJET

- **MIEUX CONNAÎTRE LES ZH DU BASSIN  
VERSANT DE LA TÊT**
- **DISCUTER DES PERCEPTIONS ET  
USAGES ACTUELS / FUTURS DE CES ZH**
- **MENER UNE RÉFLEXION GLOBALE  
POUR PRÉSERVER CES ZH EN ACCORD  
AVEC LES ACTIVITÉS EN PLACE**



# TEMPS D'ÉCHANGE



**ECOTONE**  
*recherche et environnement*

**lisode**  
lien social et décision

